

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **VivaJoy Sàrl**, Rue du Midi 9, 1860 AIGLE
2.

Déclaration de faillite: 07.10.2010
3.

Suspension de faillite: 11.11.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 29.11.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: l'exploitation d'un centre de remise en forme et d'un centre silhouette.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois

1800 Vevey

00560953